

LE SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE COLONIAL

Ses origines, son fonctionnement

(Première partie)

par Pierre **DUVERGÉ** et Georges **FOUCART**

Membres du Bureau de l'AAM

L'article ci-après n'est pas exactement celui que nous voulions écrire et il comporte certainement bien des lacunes. Mais les archives de la météorologie d'Outre-Mer ayant été dispersées entre Paris, Fontainebleau et Aix-en-Provence, l'essentiel n'a pu être retrouvé. Si le besoin s'en fait sentir, les auteurs sont prêts à poursuivre leurs recherches et à étoffer cette courte étude.

La connaissance de la météorologie a été l'un des soucis constants des explorateurs qui s'attachèrent à découvrir notre monde et on peut rappeler que Christophe COLOMB a essuyé à Trinidad, lors de son troisième voyage, en 1498, un violent cyclone. On peut aussi signaler que les relevés météorologiques constituaient l'une des obligations de BOUGAINVILLE et de LAPEROUSE. Il en a été sans doute de même avec les premières implantations permanentes des Européens dans les terres tropicales, même si la connaissance scientifique n'était pas leur principal souci.

A vrai dire, il faudrait fouiller les archives locales, souvent décevantes, pour essayer de retrouver trace des débuts d'observations dont la régularité, l'homogénéité et la continuité sont certainement aléatoires. Cependant la nécessité de connaître les facteurs climatiques n'a pas échappé à ceux qui ont été chargés d'organiser et de développer les divers territoires. Un document des archives d'Aix donne les dates suivantes pour le début des observations, en exécution de directives ministérielles du 23.01.1841 : Sénégal, 26.04.1844 - Guadeloupe, Martinique, La Réunion, 18.02.1845. Quelques tableaux de relevés pour cette période auraient été publiés dans la «Revue de Marine». Toutefois, c'est en 1851 que le ministère de la Marine, de qui dépendaient les Colonies, a jugé utile de réorganiser et de contrôler le développement de la Météorologie dans les divers territoires.

En 1852, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Inde, Sénégal et Saint-Pierre et Miquelon ont été équipés de thermomètres, de psychromètres, de bars à mercure et de pluviomètres.

Dès la fin de la même année, on projetait d'équiper La Réunion, Mayotte, Nossi-Bé et Sainte-Marie de Madagascar. A la Guadeloupe, on envisageait de créer trois stations : Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Camp-Jacob (Saint-Claude); aux Indes, deux : Karikal et Pondichéry; au Sénégal trois : Dakar, Saint-Louis et Gorée. Le prix du matériel pour une station était estimé à 318 F; le baromètre Tonnelot coûtait 240 F, l'abri 208 F.

Dans son numéro de février 1852, la «Revue Coloniale» publiait les «Instructions sur les observations météorologiques à faire dans les hôpitaux coloniaux»; de fait, le personnel de Santé était chargé de ces tâches. La même année, le ministre demandait que les relevés des observations lui soient adressés trimestriellement à l'appui des rapports médicaux. En 1942, un abri météo «colonial» existait encore à l'hôpital de Dakar !

Il est intéressant de noter, et sans doute y-a-t-il un rapport entre ces deux événements, que la prise en main du développement de la Météorologie Outre-Mer par le gouvernement est survenu la même année que la création, le 17.08.1852, de la «Société Météorologique de France», sous l'impulsion de Charles SAINTE CLAIRE DEVILLE. Ce géologue, né à Saint-Thomas (Antilles), avait participé à plusieurs expéditions (Ténérife, Antilles, etc.) et s'était particulièrement intéressé à la météo; entré à l'Académie des Sciences en 1867, il fut nommé Inspecteur Général des Etablissements Météorologiques au ministère de l'Instruction Publique et s'attacha à mettre en œuvre la liaison avec le ministère de tutelle des Colonies.

LE VERRIER lui-même fit appel à cette collaboration. On sait que, chargé par Napoléon III d'étudier la tempête qui avait ravagé en novembre 1854 la flotte franco-anglo-turque qui participait à la guerre de Crimée, il avait organisé une vaste collecte de données météorologiques. On pense généralement qu'il s'était

**Charles SAINTE CLAIRE DEVILLE (1814-1876),
géologue de formation,
fut directeur de l'observatoire de Montsouris
puis Inspecteur général des établissements météorologiques.
Il fut l'un des principaux fondateurs
de la Société Météorologique de France**



borné à l'espace européen; il n'en est rien et, le 16.01.1855, une circulaire ministérielle demande à tous les territoires d'adresser à M. LE VERRIER le maximum de renseignements sur les journées des 12-13-14-15 et 16 novembre 1854.

Il faut, en outre, signaler que le 14.03.1853 le directeur des Affaires de l'Algérie au ministère de la Guerre écrivait à son collègue de la Marine en lui signalant qu'en Algérie des observations étaient faites avec du matériel fourni par le ministère, mais qu'elles manquaient de régularité et d'uniformité. Or «il existe depuis de longues années dans nos diverses Colonies, de petits observatoires météorologiques annexés aux hôpitaux militaires... Ce service paraît, d'après les renseignements fournis par la «Revue Coloniale» avoir été réorganisé en 1851 et il fonctionne aujourd'hui avec succès». En conséquence, l'aide du ministère de la Marine était demandée en vue de créer un Service Météorologique en Algérie.

Le fonctionnement fut-il réellement un succès? Il est difficile de l'assurer. Si, dès 1865, on disposait de dix années d'observations à Gorée; si, dès la même année, les «Annales» de la SMF publiaient quelques relevés d'outre mer, notamment ceux de Fort-de-France et de Napoléonville à la Nouvelle-Calédonie, les résultats d'ensemble laissent sans doute fort à désirer. En effet, le 06.03.1875 Charles SAINTE CLAIRE DEVILLE s'adressait au baron Benoît d'AZY, directeur des Colonies au ministère de la Marine, en ces termes : «serait-il écrit que, depuis 1852, époque à laquelle j'ai fait, de concert avec l'un de vos prédécesseurs, les premiers efforts pour obtenir quelque chose de sérieux du Service Météorologique Colonial jusqu'à aujourd'hui, et toujours, nous serons déçus dans notre espoir de mettre fin à ce honteux envoi de chiffres faux, et quelques fois absurdes, qui nous laisse si loin de la plupart des autres nations de l'Europe, représentées dans les colonies lointaines». Nous n'avons pas retrouvé la réponse à cette diatribe, mais elle se trouve sans doute dans le fait

qu'une circulaire ministérielle du 16.10.1875 réorganise le Service Météorologique des Colonies. En outre, le numéro de janvier 1876 de la «Revue Maritime et Coloniale» publie de nouvelles instructions sur les observations météorologiques.

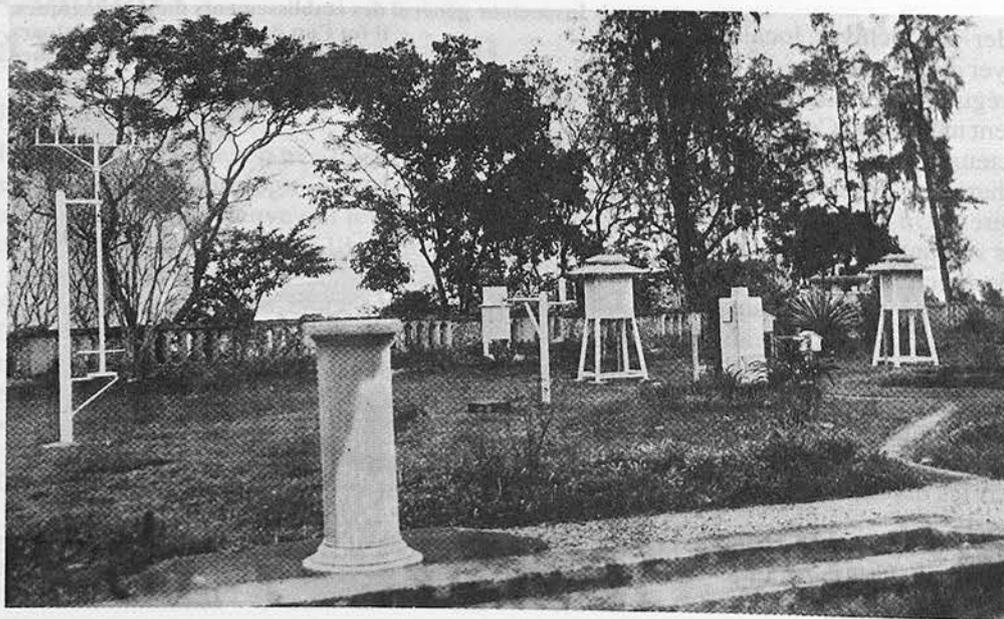
Il est intéressant de mentionner que, dans une lettre du 26.07.1873, Charles SAINTE CLAIRE DEVILLE demandait au ministère des Colonies de mettre en œuvre des observations sur l'ozone atmosphérique, sans d'ailleurs indiquer la méthode. Il aura fallu plus d'un siècle pour que nos préoccupations rejoignent les siennes.

Nous n'avons retrouvé aucune archive pour la période 1875-1929 et ne pouvons mentionner que deux faits :

- la constitution, en 1894, d'une commission permanente de Météorologie et de Physique du globe auprès du sous-secrétaire d'Etat aux Colonies : dans certains territoires d'Outre-Mer, en effet, les séismes et les éruptions volcaniques constituent une menace permanente que les pouvoirs publics ne peuvent négliger : la tragédie de la Montagne-Pelée, en 1902, en est la terrible preuve. Elle déterminera, près de trente ans plus tard, la construction, sous l'égide de l'Académie des Sciences, d'un observatoire de météorologie et de physique du globe au Morne-des-Cadets;
- la nomination (en 1895 ?) d'un délégué du ministre des Colonies au Conseil du Bureau Central de Météorologie (ancêtre de l'ONM et, par suite, de la MN), marquant ainsi le désir et le besoin d'assurer une liaison technique entre les services météorologiques métropolitains et coloniaux.

On doit aussi signaler que revient aux pères jésuites le mérite d'avoir créé, vers la fin du siècle (1) un réseau d'observatoires de météorologie et de physique du globe; citons ceux de Manille, Zi-Ka-Wei (Chine), Ksara (Liban), Lima et surtout, en ce qui nous concernait : Phu Lien (Tonkin) et Tananarive (Madagascar).

(1) - Il semble que ce réseau fut d'abord créé à des fins astronomiques, à l'occasion de l'éclipse de soleil du 22.06.1889.



Le parc aux instruments de l'observatoire central de l'Indochine à Phu-Lien, Tonkin, (doc. Service météo d'Indochine, 1940)

Le défaut d'archives ne permet d'apprécier ni les efforts des gouvernements successifs pour coordonner le fonctionnement des Services des divers territoires, ni le développement de ces Services, le plus souvent à l'initiative des gouverneurs locaux et à la charge des territoires. Il est toutefois certain que dans la plupart d'entre-eux se sont mis en place des réseaux d'observation, d'importance très inégale et consacrés essentiellement à la collecte des données climatologiques. Des chefs de Service, souvent choisis parmi les enseignants, ont été nommés, et des cadres locaux créés. A Madagascar cependant, c'est le père Poisson, directeur de l'Observatoire, qui fut nommé chef de Service!

Mais la guerre de 1914 et les progrès techniques qui l'ont suivie ont déterminé l'évolution de la météorologie que chacun connaît. Il était possible aux Territoires d'Outre-Mer, démunis et isolés, de s'adapter à ces changements. En outre, la naissance des transports aériens a rapidement montré que l'état des Services Météorologiques locaux ne permettait pas de satisfaire ces nouveaux besoins, et qu'il convenait de réorganiser et d'unifier ces Services. C'est M. HUBERT, géologue de formation et qui s'était intéressé à la Météorologie de l'AOF, qui fut chargé de mettre en oeuvre cette nouvelle organisation. Il travailla rapidement et efficacement pour aboutir au décret du 29.04.1929 portant création du Service Météorologique Colonial (SMC).

Le rapport de présentation témoigne d'une grande compréhension de la météorologie moderne et insiste sur les applications pratiques dans tous les domaines contribuant au développement des Territoires : aviation, médecine, agronomie, navigation maritime, pêche, hydraulique, élevage, etc. Il mentionne également les problèmes de sécurité : cyclones, éruptions volcaniques, séismes, raz-de-marée, etc. Il fait état de la nécessité de procéder à la collecte puis à l'échange des données dans les délais requis par les besoins. Il souligne enfin que le texte présenté est «en harmonie avec un sentiment de solidarité qui est à la base du fonctionnement de services météorologiques bien compris».

Le décret précise encore les attributions du Service touchant à la physique du globe : séismologie, volcanologie, magnétisme terrestre, océanographie physique... Il procède au classement des stations en quatre catégories:

- stations principales, munies d'un poste de réception et d'émission radio à ondes courtes;
- stations de 1er ordre dotées d'un récepteur radio OC;
- stations de 2ème ordre;
- stations de recherche.

On voit l'importance des problèmes de transmission !
(Suite et fin dans le prochain numéro).